

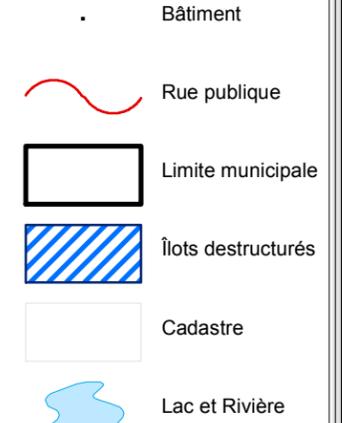
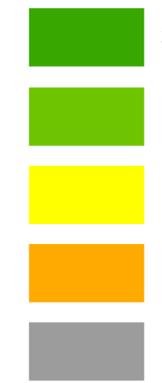
**Règlement de zonage
Municipalité de
Baie-des-Sables**

**Potentialité agricole
des sols**

Annexe 8

Légende

Classes des sols (A)



Description des classes

Classe 2 : sols comportant des limitations qui restreignent quelque peu le choix des cultures ou imposent des pratiques modérées de conservation.
 Classe 3 : sols comportant des limitations modérément graves qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation.
 Classe 4 : sols comportant de graves limitations qui restreignent le choix des cultures ou imposent des pratiques spéciales de conservation.
 Classe 5 : sols qui sont l'objet de limitations très graves et ne conviennent qu'à la production de plantes fourragères vivaces, mais susceptibles d'amélioration.
 Classe 7 : sols inutilisables soit pour la culture soit pour les plantes fourragères vivaces.
 Classe 8 : zone non cartographiée.
 Classe 0 : sols organiques.



1:45 000



Projection cartographique : NAD 83 MTM 6

Sources des données:
 - Institut de Recherche et de Développement en Agro-environnement (IRDA)
 - Inventaire des Terres du Canada (ARDA)
 - Base de données Topographiques du Québec (BDTQ)
 - MRC de La Matanie

Réalisation:
 Service de l'aménagement
 et de l'urbanisme
 Nixon SANON Octobre 2012

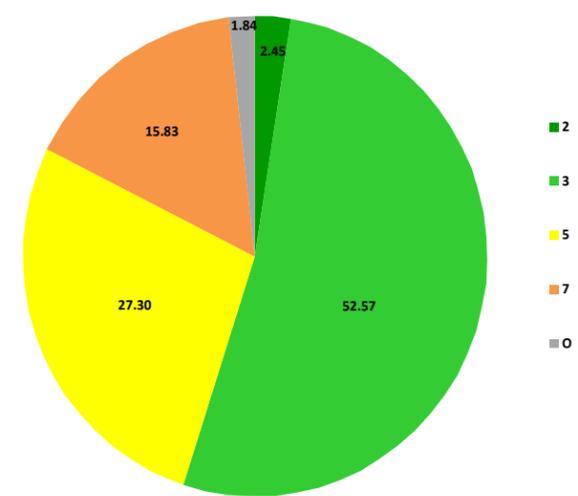
Ce plan fait partie intégrante du règlement no 2008-05.
 Adopté le 28/04/08 et entré en vigueur le 17/06/08.

Certifié conforme le _____
 Monsieur Adam Coulombe
 Directeur général et secrétaire-trésorier

Modifié	Amendement
18-04-2013	2008-06-2

Monsieur Denis Santerre
 Maire
 Monsieur Adam Coulombe
 Directeur général et secrétaire-trésorier

Classes des sols (pourcentage)



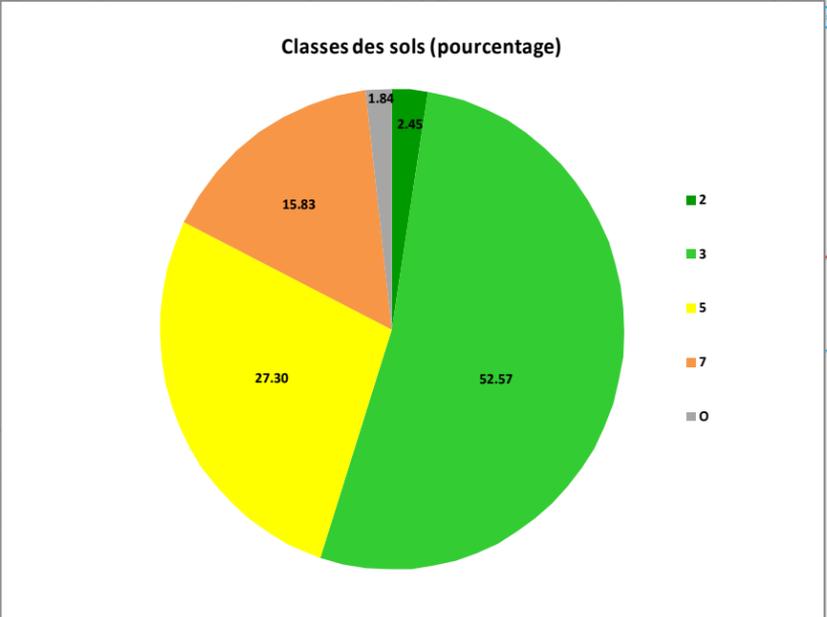
Métis-sur-Mer

Fleuve Saint-Laurent

Saint-Ulric

Saint-Damase

Administrative information including approval date, certification, and signatures of the Mayor and Director General.



Legend, description of soil classes, scale, projection, and data sources.